

SERVICE MOBILITÉS

VÉLILA DEVIENT CYCL'EN RETZ : UN NOUVEAU NOM ET UNE TARIFICATION REPENSÉE POUR LE SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES

Après deux années de succès, le service de location longue durée de vélos à assistance électrique de Sud Retz Atlantique Communauté évolue. Anciennement connu sous le nom Vélila, il devient désormais Cycl'en Retz et s'accompagne d'une nouvelle grille tarifaire.

Lancé en 2024 en partenariat avec le Département de Loire-Atlantique, ce service permet aux habitants du territoire de tester le vélo à assistance électrique dans leurs déplacements du quotidien. À la suite du retrait du Département du dispositif, Sud Retz Atlantique Communauté a fait le choix de poursuivre cette offre de mobilité. Le nom « Vélila » appartenant au Département, le service adopte aujourd'hui une nouvelle identité : **Cycl'en Retz**.

À cette nouvelle identité s'ajoute une évolution de la tarification. Afin d'encourager l'utilisation du service tout au long de l'année, les locations sont désormais proposées selon deux périodes (hors tarifs sociaux) :

- une **basse saison**, d'octobre à mars, avec des tarifs plus avantageux ;
- une **haute saison**, d'avril à septembre, correspondant à une période de plus forte demande.

L'objectif reste inchangé : permettre aux habitants de tester le vélo électrique sur plusieurs semaines ou plusieurs mois, pour l'adopter durablement dans leurs déplacements quotidiens.

Qui peut en bénéficier ?

Le service Cycl'en Retz est accessible à **toute personne âgée de 18 ans et plus résidant dans l'une des 8 communes** de Sud Retz Atlantique Communauté.

Les vélos peuvent être loués pour une **durée d'un mois, trois mois, six mois ou un an** (dans la limite d'un an cumulé sur deux ans). En cas de forte demande, les personnes n'ayant jamais bénéficié du service seront prioritaires.

En savoir plus ou réserver un vélo

Les habitants souhaitant découvrir le service ou effectuer une demande de location peuvent :

- consulter le site : www.sud-retz-atlantique.com/cyclenretz ;
- contacter le service au 02 40 02 38 43 (du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h) ;
- écrire à cyclenretz@ccsudretzatlantique.fr.



EN RÉSUMÉ

- Le service de location longue durée de vélos à assistance électrique de Sud Retz Atlantique Communauté Vélila devient Cycl'en Retz.
- À la suite du retrait du Département de Loire-Atlantique, la Communauté de communes poursuit le service sous une nouvelle identité.
- Une nouvelle tarification est mise en place avec des tarifs avantageux en basse saison (octobre à mars) et une tarification plus élevée en haute saison (avril à septembre) - hors tarifs sociaux.
- Le service permet de tester un vélo à assistance électrique pour leurs déplacements du quotidien avant un éventuel achat.
- 36 vélos à assistance électrique et 2 vélos cargo sont proposés à la location.
- Le service est accessible aux habitants majeurs des 8 communes de Sud Retz Atlantique Communauté.

CONTACT PRESSE

Service communication

02 40 16 78 13

communication@ccsudretzatlantique.fr